

DENOMINATION

Adresse

SIRET

Exercice social du

au :

**Versements d'IS et des contributions assimilées**

	Imputations	Montants à payer	Minorations (Art. 1668 du CGI)
<b>Impôt sur les Sociétés.....</b>	<b>01</b>	<b>03</b>	<b>04</b>
<i>Dont crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi</i>	<b>20</b>		
<i>Dont report en arrière de déficit</i>	<b>21</b>		
<i>Dont crédit d'impôt pour investissement en Corse</i>	<b>22</b>		
<i>Dont crédit d'impôt recherche</i>	<b>23</b>		
<i>Dont réduction d'impôt mécénat</i>	<b>24</b>		
<i>Dont réduction d'impôt collectivités outre-mer et Nouvelle-Calédonie</i>	<b>26</b>		
<i>Dont crédit d'impôt recherche collaborative</i>	<b>27</b>		
<i>Dont créance d'impôt logement locatif intermédiaire</i>	<b>28</b>		
<i>Dont réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité</i>	<b>29</b>		
<i>Dont excédent du précédent exercice</i>	<b>25</b>		
<b>Contribution sur les Revenus Locatifs</b>		<b>07</b>	
<b>Contribution Sociale</b>		<b>08</b>	<b>09</b>
<b>Montant d'impôt sur les sociétés et contributions assimilées à payer :</b>		<b>10</b>	
<b>Plus-value article 208C du CGI (SIIC)</b>		<b>13</b>	
<b>Montant total à payer :</b>		<b>12</b>	

**Paiement, date et signature du redevable**

Date :  Téléphone   
 Chèque  Télépaiement   
 Virement

Le télépaiement est obligatoire quelque soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)

*Paiement du relevé d'acompte par « Imputation »*

Contribution visée  Date de l'échéance  Montant à Imputer

**Cadre réservé à l'administration**

Somme  Date  N° d'opération :  Date de réception :

**AIDE AU CALCUL D'ACOMPTE – IS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES**

Cette page constitue une aide au calcul du paiement de l'IS et des contributions assimilées. Les montants inscrits dans les cases 01 à 27 sont à reporter au recto de l'imprimé à retourner au service.

		BASE	TAUX	MONTANT
Détermination des acomptes bruts				
A01	Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux normal à 25 %)			
A02	Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux réduit à 15 %)			
A03	Acompte sur résultat net de concession des licences d'exploitation et inventions brevetables			
<b>A04</b> Total (lignes A01 à A03)				
<b>A05</b> Régularisation du 1er acompte				
<b>A06</b> Montant d'acompte d'IS dû (ligne (A04 +/- A05))				
MONTANT				
A07	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		20	
A08	Report en arrière de déficit		21	
A09	Crédit d'impôt pour investissement en Corse		22	
A10	Crédit d'impôt recherche		23	
A11	Réduction d'impôt mécénat		24	
A12	Réduction d'impôt collectivités outre-mer et Nouvelle Calédonie au titre des investissements productifs et dans le secteur du logement		26	
A13	Crédit d'impôt recherche collaborative		27	
A14	Créance d'impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire		28	
A15	Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité		29	
A16	Imputation de l'excédent du précédent exercice (ne concerne que le 1er acompte de l'exercice en cours)		25	
<b>A17</b> Total des imputations sur IS (Lignes A07 à A16) à reporter ligne 01 du 2571			01	
MONTANT				
A18	Montant d'IS à payer (Ligne A06 – ligne A17) éventuellement plafonné à reporter ligne 03 du 2571		03	
Si vous estimez que le montant des acomptes déjà versés (le présent acompte compris) est égal ou supérieur au montant de la cotisation totale dont vous serez redevable pour l'exercice concerné (article 1668 du CGI), La case « 04 » doit être cochée				

**Calcul du montant d'acompte des contributions assimilées**

		BASE	TAUX	MONTANT
B01	Taxe brute			
B02	Montant de contribution sur les revenus locatifs à payer à reporter ligne 07 du 2571		07	
MONTANT				
B03	Taxe brute			
B04	Régularisation du 1 <sup>er</sup> acompte			
B05	Montant de Contribution sociale à payer (Ligne B03 +/- B4) éventuellement plafonnée à reporter ligne 08 du 2571		08	
Si vous estimez que le montant des acomptes déjà versés (le présent acompte compris) est égal ou supérieur au montant de la cotisation totale dont vous serez redevable pour l'exercice concerné (article 1668 du CGI), La case « 09 » doit être cochée				

**Calcul du montant total de versement**

		MONTANT
C01	Montant total d'IS et contributions assimilées à reporter sur la ligne 10 du 2571	10
C02	Plus-value article 208C (SIIC) à reporter sur la ligne 13 du 2571	13
C03	Montant total à payer (cases 10 + 13) à reporter sur la ligne 12 du 2571	12